

Toulon, le 19/12/2024

Information sur le nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'Eau Potable pour les habitants de La Cadière-d'Azur

A compter du 1^{er} janvier 2025, Veolia est le nouveau concessionnaire du Service Public de l'Eau Potable sur la commune de La Cadière-d'Azur et demeure le concessionnaire du Service Public de l'Assainissement.

Veolia étant précédemment prestataire facturier pour la Régie des Eaux, vous n'avez aucune démarche à entreprendre, votre contrat d'abonnement au service de l'eau est inchangé.

Les équipes de Veolia sont à votre écoute et vous accueillent pour toutes demandes :

- sur le site internet **www.eau.veolia.fr**
- sur l'application mobile **veolia&moi**
- par téléphone au **0 969 329 328**, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h (24h/24, 7 jours/7 pour les urgences techniques)
- dans les bureaux de Veolia situés à :
 - **Toulon**, rue d'Entrecasteaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sur rendez-vous uniquement à partir de 12h)
 - **La Garde**, rue des Oliviers, du lundi au vendredi de 8h à 12h
- dans les bureaux de la **mairie de La Cadière-d'Azur** le mardi 8 juillet 2025 de 8h30 à 11h30 et le mercredi 9 juillet de 13h30 à 16h, suite à la première facture émise dans le cadre du nouveau contrat

Vous êtes invité à prendre rendez-vous via le site internet ou l'application mobile.

Toulon, le 19/12/2024

Information sur le nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'Eau Potable pour les habitants de Signes

A compter du 1^{er} janvier 2025 Veolia est le nouveau concessionnaire du Service Public de l'Eau Potable sur la commune de Signes et demeure le concessionnaire du Service Public de l'Assainissement.

Veolia étant précédemment prestataire facturier pour la Régie des Eaux, vous n'avez aucune démarche à entreprendre, votre contrat d'abonnement au service de l'eau est inchangé.

Les équipes de Veolia sont à votre écoute et vous accueillent pour toutes demandes :

- sur le site internet **www.eau.veolia.fr**
- sur l'application mobile **veolia&moi**
- par téléphone au **0 969 329 328** du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h (24h/24, 7 jours/7 pour les urgences techniques)
- dans les bureaux Veolia situés à :
 - **Toulon**, rue d'Entrecasteaux du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sur rendez-vous uniquement à partir de 12h)
 - **La Garde**, rue des Oliviers du lundi au vendredi de 8h à 12h
- dans les bureaux de la **mairie de Signes** le mardi 8 juillet 2025 de 13h30 à 16h et le vendredi 11 juillet de 8h30 à 11h30, suite à la première facture émise dans le cadre du nouveau contrat

Vous êtes invité à prendre rendez-vous via le site internet ou l'application mobile.

Toulon, le 19/12/2024

Information sur le nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'Eau Potable pour les habitants d'Evenos

A compter du 1^{er} janvier 2025 Veolia est le nouveau concessionnaire du Service Public de l'Eau Potable sur la commune d'Evenos et demeure le concessionnaire du Service Public de l'Assainissement.

La transmission de votre contrat d'abonnement se fait automatiquement entre la Régie des Eaux et le nouveau délégataire. Vous n'avez par conséquent aucune démarche à entreprendre pour le transfert de votre abonnement.

Veolia vous communiquera prochainement vos nouvelles références ainsi qu'une autorisation de prélèvement automatique, si vous souhaitez souscrire à ce service.

Les équipes de Veolia sont à votre écoute et vous accueillent pour toutes demandes :

- sur le site internet **www.eau.veolia.fr**
- sur l'application mobile **veolia&moi**
- par téléphone au **0 969 329 328** du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h (24h/24, 7 jours/7 pour les urgences techniques)
- dans les bureaux Veolia situés à :
 - **Toulon**, rue d'Entrecasteaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sur rendez-vous uniquement à partir de 12h)
 - **La Garde**, rue des Oliviers, du lundi au vendredi de 8h à 12h
- dans les bureaux de la **mairie d'Evenos** le lundi 7 juillet 2025 de 8h30 à 11h30 et le jeudi 10 juillet de 13h30 à 16h, suite à la première facture émise dans le cadre du nouveau contrat

Vous êtes invité à prendre rendez-vous via le site internet ou l'application mobile.

Toulon, le 19/12/2024

Information sur le nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'Eau Potable pour les habitants du Beausset

A compter du 1^{er} janvier 2025 Veolia est le nouveau concessionnaire du Service Public de l'Eau Potable sur la commune du Beausset et demeure le concessionnaire du Service Public de l'Assainissement.

La transmission de votre contrat d'abonnement se fait automatiquement entre la Régie des Eaux et le nouveau délégataire. Vous n'avez par conséquent aucune démarche à entreprendre pour le transfert de votre abonnement.

Veolia vous communiquera prochainement vos nouvelles références ainsi qu'une autorisation de prélèvement automatique, si vous souhaitez souscrire à ce service.

Les équipes de Veolia sont à votre écoute et vous accueillent pour toutes demandes :

- sur le site internet www.eau.veolia.fr
- sur l'application mobile **veolia&moi**
- par téléphone au **0 969 329 328** du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h (24h/24, 7 jours/7 pour les urgences techniques)
- dans les bureaux Veolia situés à :
 - **Toulon**, rue d'Entrecasteaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sur rendez-vous uniquement à partir de 12h)
 - **La Garde**, rue des Oliviers, du lundi au vendredi de 8h à 12h
- dans les bureaux de la **mairie du Beausset** le lundi 7 juillet 2025 de 13h30 à 16h et le jeudi 10 juillet de 8h30 à 11h30, suite à la première facture émise dans le cadre du nouveau contrat

Vous êtes invité à prendre rendez-vous via le site internet ou l'application mobile.

Toulon, le 19/12/2024

Information sur le nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'Eau Potable pour les habitants du Castellet

Dans le cadre d'un nouveau contrat de concession qui prend effet au 1^{er} janvier 2025, Veolia demeure le concessionnaire du Service Public de l'Eau Potable de la commune du Castellet et demeure également le concessionnaire du Service Public de l'Assainissement Collectif.

Vous n'avez aucune démarche à entreprendre, votre contrat d'abonnement au service de l'eau est inchangé.

Les équipes de Veolia sont à votre écoute et vous accueillent pour toutes demandes :

- sur le site internet **www.eau.veolia.fr**
- sur l'application mobile **veolia&moi**
- par téléphone au **0 969 329 328** du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h (24h/24, 7 jours/7 pour les urgences techniques)
- dans les bureaux Veolia situés à :
 - **Toulon**, rue d'Entrecasteaux du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sur rendez-vous uniquement à partir de 12h)
 - **La Garde**, rue des Oliviers du lundi au vendredi de 8h à 12h
- dans les bureaux de la **mairie du Castellet** le mercredi 9 juillet 2025 de 8h30 à 11h30 et le vendredi 11 juillet de 13h30 à 16h, suite à la première facture émise dans le cadre du nouveau contrat

Vous êtes invité à prendre rendez-vous via le site internet ou l'application mobile